

Le cumul assumé des ministres wallons

- Paul Magnette et Maxime Prévot avaient assuré avant les élections qu'ils resteraient bourgmestres.

- Désormais ministres wallons, ils sont très présents au sein de leur ville.

- Sans enfreindre le texte de la loi, ils jettent un certain trouble quant à son principe.

- Pour le constitutionnaliste Marc Uyttendaele, cette interdiction de cumul est clairement ambiguë.

Le code de la démocratie locale interdit d'être à la fois bourgmestre en fonction et ministre

Le cumul entre la fonction de bourgmestre et celle de ministre est rigoureusement interdit par le code wallon de la démocratie locale. Pourtant, les situations vécues actuellement par plusieurs mandataires cultivent quelque peu l'ambiguïté même si les règles en vigueur sont scrupuleusement respectées. Nous nous sommes tournés vers un politologue et un constitutionnaliste pour décoder cette situation qui peut parfois jeter un certain trouble.

Un titre sans fonction légale

Pour le politologue de l'UCL Mons Pierre Vercauteren, "le principe est clair, c'est l'application qui ne l'est pas. Le principe veut que l'on évite l'exercice simultané de deux fonctions exécutives. Par contre le décret ne prévoit de sanction en cas de non-respect." Pour Marc Uyttendaele, constitutionnaliste à l'ULB, "il n'y a, à ma connaissance, rien d'illégal. La réalité est plus forte que les textes législatifs." Il précise quand même que les titres de "bourgmestre en titre" utilisés par les principaux intéressés "n'ont pas de fonction légale, ils n'existent pas".

Et quand Maxime Prévot reconnaît que pour les grandes orientations de la politique locale namuroise, il reste le patron (voir ci-contre), Pierre Vercauteren lui reconnaît une certaine honnêteté. "Les déclarations de Maxime Prévot, c'est dire tout haut quelque chose qui se fait tout bas depuis longtemps. On ne peut pas en vouloir à ces ministres de souhaiter

laisser leur marque dans leur commune qui, rappelons-le, constitue le premier cercle de leurs électeurs. On ne peut pas leur demander de ne pas s'occuper de leur commune."

Quant à Marc Uyttendaele, s'il considère que les propos de Prévot sont "un peu maladroits", il reconnaît qu'il agit avec "franchise": "Il ne joue pas un pseudo-jeu de rôle. Il y a actuellement une grande mode d'interdire les cumuls qui occulte les réalités. Maxime Prévot est l'homme fort de Namur, le fait de devenir ministre ne change pas cette réalité."

Un débat nécessaire

Pierre Vercauteren pense encore que la polémique née autour de cette question de bourgmestre empêché a le mérite de remettre sur la table ce débat nécessaire du cumul entre deux fonctions exécutives. Une analyse partagée par Marc Uyttendaele qui va même plus loin, puisqu'il juge la situation actuelle plus ambiguë qu'en cas de cumul autorisé: *"Personnellement, ça ne me choquerait pas que l'on autorise un ministre de cumuler avec sa fonction de bourgmestre. Les choses y gagneraient en clarté. Actuellement, en tant que bourgmestre empêché, Maxime Prévot ne doit pas quitter une réunion du gouvernement wallon qui aborderait la Ville de Namur. S'il était bourgmestre de plein exercice, il devrait sortir pour éviter le conflit d'intérêts."*

S.Ta.

Épinglé

Demotte, Furlan, Di Antonio... : d'autres ministres sont bourgmestres "empêchés"

► **Règle.** Si nous nous sommes plus particulièrement penchés sur les situations de Paul Magnette (PS) et de Maxime Prévot (CDH) à la fois ministres et bourgmestres de leurs communes, c'est tout simplement parce qu'ils sont les deux seuls ministres actuels à avoir promis de ne pas monter dans un exécutif avant les élections du 25 mai dernier.

Mais, d'autres ministres wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont très exactement dans une situation identique.

► Au PS, Rudy Demotte (Tournai) et Paul Furlan (Thuin) sont également concernés ainsi qu'Isabelle Simonis (Flémalle).

► Au CDH, Carlo Di Antonio est bourgmestre empêché de Dour.

On constate également que la notion de bourgmestre faisant fonction a tendance à se raréfier pour être remplacée par celle

d'échevin délégué aux fonctions maïorales.

► Un autre cumul a fait couler, ces derniers mois, beaucoup d'encre. Il s'agit évidemment du cumul partiellement interdit pour les députés wallons. Rappelons que les 25 % de députés d'un même groupe politique ayant le plus grand taux de pénétration électoral sont autorisés à exercer leur mandat parlementaire avec leur mandat exécutif au sein d'un collègue communal. Appliquée pour la première fois lors de cette législature, cette règle, fruit d'un compromis de l'ancienne majorité (PS-CDH-Ecolo), reste en travers de la gorge de nombreux élus. Pour l'heure, il nous revient que les groupes politiques de la majorité wallonne ne souhaitent pas déposer de texte permettant un changement dans cette matière. On ne peut cependant pas exclure que lorsque la prochaine échéance électorale régionale (2019) se rapprochera, les esprits s'échauffent un peu. Il sera alors peut-être temps de revenir sur l'interdiction de cumul entre une fonction de ministre et une autre de bourgmestre.

Magnette préside encore le conseil communal de Charleroi

En acceptant d'occuper, début juillet, la fonction de ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS) savait que de facto, il deviendrait bourgmestre empêché de la ville de Charleroi où il avait pourtant promis, avant les élections, de rester six ans à cette place. *"C'est un choix que j'ai fait car c'était le bon moment, vu mon âge et le fait qu'ayant pris part pleinement aux négociations j'y ai pris goût"*, nous expliquait-il lors d'une très récente rencontre à l'Elysette (siège de la ministre-présidence).

Mais Paul Magnette n'a pas quitté Charleroi pour autant. Il préside le conseil communal et assiste aux réunions du collège à titre d'invité, comme le lui autorise le code wallon de la démocratie locale (il ne peut, par contre, pas participer aux délibérations du collège). Reste-t-il pour autant le vrai patron à Charleroi? *"Françoise Daspremont qui est échevine déléguée règle la gestion journalière et signe les documents puisque Paul Magnette ne peut plus engager la Ville. Par contre, il assiste toujours à la réunion hebdomadaire de la police. Il gère également les gros dossiers de la Ville"*, explique la porte-parole du bourgmestre de Charleroi.

Dans les rangs de l'opposition Ecolo au conseil communal carolo, on est même un peu choqué par le déroulement des conseils com-

munaux: *"Il se fait appeler bourgmestre en titre, ça n'existe légalement pas dans la législation. Hier soir il présidait le conseil communal, j'ai posé à l'échevine déléguée une question sur la mobilité et c'est lui qui m'a répondu. C'est, selon moi, une confusion de casquette"*, explique le conseiller communal Ecolo, Xavier Desgain qui voit un autre problème: *"Il n'est pas présent pour apporter les réponses fines à la gestion quotidienne de la Ville. Il est présent sur les grandes idées mais il manque de concret, de présence sur le terrain."*

Plus présent à Charleroi

Chez certains conseillers communaux de la majorité (PS-CDH-MR), on est par contre plutôt satisfait puisqu'on nous affirme qu'en étant ministre-Président wallon, Paul Magnette est beaucoup plus présent à Charleroi que précédemment. Une situation qui était toute différente lorsqu'il cumulait sa fonction maïorale avec la présidence du PS et un mandat de sénateur.

Trois mois après sa nomination à la tête de l'exécutif wallon, Paul Magnette reste donc le vrai patron à Charleroi, même s'il respecte scrupuleusement le code de la démocratie locale qui l'empêche d'engager la Ville en son nom.

Stéphane Tassin

Pour Prévot, c'est clair: "Je reste le patron à Namur"

Les choses ont donc le mérite d'être claires: "Quand j'ai dit que je ne voulais pas être ministre c'était sincère. Je n'ai pas bien dormi au moment de faire ce choix, mais je l'ai fait et je l'assume", précisait Maxime Prévot (CDH) lors d'une interview récente à "La Libre" alors que nous lui opposions sa promesse préélectorale et son choix finalement contraire effectué en juillet dernier à l'occasion de la mise sur pied d'une coalition PS-CDH. Car il est bien devenu ministre au sein de l'exécutif wallon et avec un sacré paquet de compétences et un titre de vice-Président du gouvernement. Et si une échevine MR est déléguée à la fonction maïorale, Maxime Prévot préside le conseil communal. "Pour les grandes orientations de la politique namuroise, je reste le patron. Je tiens à respecter les engagements pris auprès de l'électeur aux élections communales de 2012 mais pour la gestion journalière, c'est Anne Barzin qui a tout en main et cela se passe très bien. De plus il y a une aisance géographique d'être ministre à Namur", précisait-il, mardi au Parlement wallon.

"Il n'y a aucune ambiguïté"

Pour Maxime Prévot, la polémique autour de son choix n'a pas lieu d'être: "Il y a chez certains politiques et au niveau de la presse, une certaine hypocrisie. Ce n'est pas le scoop du siècle de croire qu'en devenant ministre on ne s'intéresse plus à sa

ville. Il est normal que l'on continue à assumer le pilotage des grands projets structurants. Et puis les citoyens sont fiers que les gens auxquels ils croient occupent des fonctions importantes. J'étais dimanche, encore à une kermesse et personne ne m'en a fait le reproche."

Mais il est clair aussi quand il précise la hiérarchie de son travail: "Mon premier job c'est de me consacrer à la politique wallonne et pour le reste le code de la démocratie locale est entièrement respecté. Il n'y a aucune ambiguïté, c'est plus clair que par le passé quand il y avait le bal des deux bourgmestres."

L'opposition reste prudente

Du côté de l'opposition au conseil communal namurois, on est un peu gêné aux entournures sur cette question. L'opposition étant composée uniquement d'élus PS (à l'exception d'un dissident du PS qui siège comme indépendant), on évite donc de tirer à vue sur le bourgmestre: "C'est sa logique, sa réflexion politique. Il sait la charge de travail que ça représente. Nous ne le jugeons pas et puis c'est tout bénéfice pour Namur d'avoir au sein de l'exécutif wallon deux ministres namurois avec Maxime Prévot et Eliane Tillieux. Nous ne sommes pas non plus des Bisounours et l'opposition à Namur sera toujours importante", explique l'attaché de presse du PS namurois.

S.Ta.